

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
CONTENU
31 mars 2021

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Centre d'Appui Familial

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Centre d'Appui Familial, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des effets possibles de la question décrite dans la section Base de l'opinion avec réserve de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 2021, et les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ASNPO).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités et dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient être apportés aux montants des produits d'activités et dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et 2020, et de l'actif net au 1 avril 2020 et 2019, et au 31 mars 2021 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations

Pandémie de covid-19

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit l'impact de l'épidémie de COVID-19. Notre opinion n'est pas modifiée sur ces questions.

Immobilisations corporelles

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers, qui décrit l'impact de l'adoption de la convention comptable pour les immobilisations corporelles comme l'exige l'ASNPO.

Creating momentum towards your success

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

(continué)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Calgary, Alberta
22 juin 2021

Crescendo Accounting
Crescendo Accounting & Consulting
Comptables Professionnels Agréés

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	2021	(Retraité) 2020
PRODUITS		
Agence de santé publique du Canada	\$ 212,885	\$ 212,885
Centres de ressources familiales	196,262	-
Autres subventions (Note 13)	166,261	103,595
Casino	15,483	37,970
Activités	8,292	24,809
Amortissement des apports reportés (Note 12)	2,403	685
Inscriptions à la bibliothèque	2,032	3,974
Dons	358	286
Recouvrement de dépenses	120	1,180
Intérêts	13	13
Fédération des parents Francophones de l'Alberta	-	107,000
	<u>604,109</u>	<u>492,397</u>
CHARGES		
Salaires et charge sociales	342,242	285,146
Honoraires professionnels	73,483	78,536
Matériel et équipement	68,058	25,128
Charge locative	57,111	59,618
Fournitures de bureau	19,639	17,413
Frais comptables	8,487	7,612
Formation	7,203	3,708
Assurance	5,390	5,268
Téléphone	4,244	4,324
Publicité et promotion	3,707	5,179
Amortissement des immobilisations corporelles	3,139	1,421
Déplacements	906	3,362
Frais bancaires	641	1,049
Créances irrécouvrables	-	90
	<u>594,250</u>	<u>497,854</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 9,859</u>	<u>\$ (5,457)</u>

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NETS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	Non-grevé d'affectation	Investi en immobilisations	2021	2020 (Révisé)
SOLDE, AU DÉBUT				
Actif net au début de l'exercice déjà établi	\$ 28,958	\$ 3,260	\$ 32,218	\$ 33,679
Changement de convention comptable pour les immobilisations corporelles (Note 4)	-	-	-	3,996
Solde au début redressé	28,958	3,260	32,218	37,675
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	10,595	(736)	9,859	(5,457)
SOLDE, À LA FIN	\$ 39,553	\$ 2,524	\$ 42,077	\$ 32,218

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2021

	2021	(Retraité) 2020
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse (Note 7)	\$ 165,026	\$ 133,968
Dépôt à terme	2,538	2,525
Créances	250	7,603
Taxe sur les produits et services à recevoir	4,795	3,362
Frais payés d'avance	7,348	5,132
	179,957	152,590
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 8)	27,286	7,881
TOTAL DE L'ACTIF	\$ 207,243	\$ 160,471
PASSIFS		
COURT TERME		
Comptes à payer	\$ 20,756	\$ 9,193
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 10)	32,084	6,804
Revenus reportés (Note 11)	87,564	107,635
	140,404	123,632
APPORTS REPORTÉS (Note 12)	24,762	4,621
TOTAL DU PASSIF	165,166	128,253
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2,524	3,260
Actif net non-grevé d'affectation	39,553	28,958
	42,077	32,218
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ 207,243	\$ 160,471

OBLIGATIONS CONTRACTUEL (Note 14)

Approuvé par les Administrateurs



Administrateur



Administrateur

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	2021	(Retraité) 2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les aux charges	\$ 9,859	\$ (5,457)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3,139	1,421
Amortissement des apports reportés	(2,403)	(685)
Intérêts réinvestis	(13)	(13)
	<u>10,582</u>	<u>(4,734)</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement:		
Créances	7,353	(3,688)
Taxe sur les produits et services à recevoir	(1,433)	7,162
Frais payés d'avance	(2,216)	(965)
Comptes à payer	11,563	(3,928)
Salaires et cotisations sociales à payer	25,280	(23,235)
Revenus reportés	(20,071)	(27,669)
	<u>20,476</u>	<u>(52,323)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (utilisées par)	<u>31,058</u>	<u>(57,057)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(22,544)</u>	<u>(4,046)</u>
Flux de trésorerie utilisé par l'activité d'investissement	<u>(22,544)</u>	<u>(4,046)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Contribution en capital reçue	<u>22,544</u>	<u>4,046</u>
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	<u>22,544</u>	<u>4,046</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	31,058	(57,057)
Encaisse au début de l'exercice	<u>133,968</u>	<u>191,025</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 165,026	\$ 133,968

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

La Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta « SPEFSA » a été constituée le 4 mai 2007 en vertu de la Societies Act de la province de l'Alberta. Depuis le 1er avril 2020, l'organisme a fusionné avec le Centre de ressources de la Francothèque sous le nom d'exploitation de Centre d'Appui Familial. La Société est une organisation à but non lucratif et est exonérée d'impôts.

L'objectif de la Société est d'offrir un soutien aux niveaux prénatal et parental et au développement des enfants de 0 à 18 ans. Leurs services se concentreront sur le renforcement des connaissances parentales, le soutien social, les capacités d'adaptation, la résolution de problèmes, l'accès aux ressources communautaires et l'amélioration des connaissances sur les développement de l'enfant et de l'adolescent.

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société reçoit 94% (2020 - 94%) de ses revenus de subventions gouvernementales. La direction est d'avis que la poursuite des opérations viables ne serait pas douteuse.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). La situation évolue constamment et les mesures mises en place ont de multiples impacts sur les économies locales, provinciales, nationales et mondiales.

Impact sur la société

La direction surveille de près la situation, cependant, l'effet global de ces événements sur la Société et ses activités est trop incertain pour être estimé à l'heure actuelle. Les impacts seront pris en compte lorsqu'ils seront connus et pourront être évalués.

4. ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

La Société est tenue d'appliquer la norme du Manuel de CPA Canada: 4433 - Immobilisations corporelles détenues par des organismes sans but lucratif à compter du 1er avril 2020 en raison du respect du critère des revenus annuels supérieurs à 500 000 \$. L'adoption rétrospective de cette norme relative à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs a entraîné la capitalisation d'immobilisations corporelles.

Le équipement informatique a été comptabilisé avec les montants suivants aux valeurs de durée de vie utile estimées avec un coût total de 10 584 \$ (2020 - 6 846 \$) et l'amortissement cumulé associé de 2 988 \$ (2020 - 1 245 \$). Le matériel de bureau ont été comptabilisés avec les montants suivants aux valeurs de durée de vie utile estimées avec un coût total de 33 824 \$ (2020 - 15 018 \$) et un amortissement cumulé connexe de 14 134 \$ (12 738 \$). Cela se traduit par une augmentation de la valeur comptable nette déclarée pour les immobilisations corporelles d'un montant de 27 286 \$ (2020 - 7 881 \$) avec des montants de subvention respectifs de 24 762 \$ (2020 - 4 621 \$). Par conséquent, Par conséquent, l'état des résultats a été touché par ce changement avec une augmentation nette du déficit de 736 \$ (2020 - 736 \$).

5. RÉFÉRENTIAL COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ASNPO).

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

6. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur le montant comptabilisé de l'actif et du passif, ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de l'année en cours. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Comptabilisation des produits

La Société a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu.

Les revenus d'inscriptions à la bibliothèque sont reportés et constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée de l'inscription.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des charges à payer et des salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont inclus dans le coût d'origine de l'actif ou du passif financier et comptabilisés en résultat sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire.

Dépréciation d'instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie

La trésorerie comprend les comptes bancaires auprès des institutions financières, et l'encaisse.

(suite)

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

6. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est comptabilisé aux taux suivants, qui ont été établis par des estimations de la durée de vie utile. Les ajouts au cours de l'année en cours sont amortis à la moitié de leur taux normal et aucun amortissement n'est pris dans l'année de la disposition.

Équipement informatique	5 années méthode linéaire
Matériel de bureau	10 années méthode linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les biens et services fournis utilisés dans le cours normal des activités de la Société sont comptabilisés lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les bénévoles consacrent chaque année un temps considérable à la Société dans l'application de ses programmes et services. Les services fournis par des bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers car la juste valeur ne peut être raisonnablement déterminée.

7. ENCAISSE AFFECTÉ

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Encaisse grevée d'affectation - revenus reportés	\$ 83,196	\$ 88,135
Encaisse grevée d'affectation - casino	4,368	18,826
Contributions différées - assurance	-	674
Encaisse grevée d'affectations	<u>87,564</u>	107,635
Encaisse non grevée d'affectation	<u>77,462</u>	26,333
Encaisse	<u>\$ 165,026</u>	<u>\$ 133,968</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	<u>2021 Valeur comptable net</u>	2020 Valeur comptable net
Équipement informatique	\$ 10,584	\$ 2,988	\$ 7,596	\$ 5,601
Matériel de bureau	33,824	14,134	<u>19,690</u>	2,280
	<u>\$ 44,408</u>	<u>\$ 17,122</u>	<u>\$ 27,286</u>	<u>\$ 7,881</u>

9. CARTE DE CRÉDIT

La Société a une carte de crédit autorisée au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 19,99 %. La carte de crédit est garantie par le dépôt à terme au montant de 2 500 \$. Le solde impayé à la fin de l'année est de 2 290 \$ (2020 - 0 \$).

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

10. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales, autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan, est 17 967 \$ (2020 – 0 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

11. REVENUS REPORTÉS

	Ouverture, 31 Mars 2020	Montants reçus	Montants utilisés	Fin, 31 Mars 2021
Casino (AGLC)	\$ 18,826	\$ 350	\$ 14,808	\$ 4,368
Assurance différée - Casino	674	-	674	-
ACFA	19,771	-	8,961	10,810
Cours de secourisme	715	550	715	550
Inscriptions à la bibliothèque	1,609	2,539	3,553	595
Patrimoine Canada	3,000	-	1,338	1,662
Ville de Calgary	23,663	46,200	37,705	32,158
CIP	32,239	-	23,258	8,981
Calgary Foundation	-	50,000	27,705	22,295
Projet PES	7,138	4,000	4,993	6,145
	\$ 107,635	\$ 103,639	\$ 123,710	\$ 87,564

12. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les fractions non-amortis des apports reports reçus pour l'achat des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés pour la période sont comme suit :

	2021	2020 (Révisé)
Balance d'ouverture	\$ 4,621	\$ 1,260
Ajouts par subventions soutenues	22,544	4,046
Montants amortis au revenu	(2,403)	(685)
	\$ 24,762	\$ 4,621

13. AUTRES SUBVENTIONS

	2021	2020 (Révisé)
Patrimoine Canadien	\$ 54,000	\$ 60,859
Espace	10,299	1,973
PES	32,100	-
Emplois d'été Canada	-	3,765
Ville de Calgary	37,705	36,498
Calgary Foundation	27,705	-
CIP	4,452	-
	\$ 166,261	\$ 103,095

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

14. OBLIGATIONS CONTRACTUEL

La Société a conclu un contrat de location pour des locaux à bureaux, expirant le 31 mars 2024. Les futurs paiements minimaux de location à la fin de l'année sont les suivants:

2022	\$	57,360
2023		57,780
2024		<u>58,230</u>
	\$	<u>173,370</u>

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2021

15. RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers, sans être exposée à des concentrations de risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier provoque une perte financière pour la Société en ne s'acquittant pas d'une obligation. Le risque de crédit de la Société est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs et charges à payer.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.